

DOSSIER D'INSCRIPTION

Seconde Générale et Technologique

Aucun dossier d'inscription ne sera accepté au lycée Honoré d'Urfé si l'élève ne figure pas **sur les listes AFFELNET** transmises par les services de la DSDEN 42.

Le dossier d'inscription est entièrement téléchargeable, il est à imprimer (**pas de recto-verso**), à remplir et à rapporter directement au secrétariat du lycée Honoré d'Urfé (*entrée rue de l'Égalerie – niveau 2*) – **aucun dossier d'inscription ne sera traité par courrier**.

A condition que tous les documents soient **signés par les responsables légaux**, le dossier d'inscription peut être rapporté par l'élève. Toutefois, pour les élèves qui souhaitent s'inscrire à l'internat la présence des parents est conseillée.

Afin de gérer dans les meilleures conditions le retour des dossiers d'inscription, merci de respecter le calendrier suivant établi par collège d'origine :

DATE DE DEPOT DU DOSSIER	HORAIRES	COLLEGES
Jeudi 1er juillet 2021	9h00 – 11h00	Collège Honoré d'Urfé – ordre alphabétique du nom de famille : A à H
	11h00 – 13h00	Collège Honoré d'Urfé – ordre alphabétique du nom de famille : I à Z
	14h00 – 17h00	Collèges : Gambetta et Saint-Régis
Vendredi 2 juillet 2021	9h00 – 13h00	Autres collèges + redoublants
	14h00 – 17h00	

Tout dossier envoyé ou déposé au lycée en dehors des plages horaires définies ne sera pas accepté.

Ne seront inscrits sur les listes de l'établissement : uniquement les élèves affectés par AFFELNET et ayant déposé leur dossier d'inscription dûment rempli et accompagné des pièces jointes demandées (voir liste page suivante) aucun dossier incomplet ne sera accepté.

Le Pass Région



Commandez le **pass région**
avant de venir vous inscrire



Pour qui ?



Quelle que soit ta situation (lycéen, apprenti, jeune en missions locales, étudiant en formations sanitaires ou sociales...) en Auvergne-Rhône-Alpes, tu as peut-être droit au « Pass'Région » et à ses nombreux avantages.

Comment obtenir mon « Pass'Région » ?

Je commande mon Pass'Région [en ligne](#) ou depuis l'application smartphone Pass'Région.

Dès que mon établissement aura validé ma commande, le Pass'Région me sera adressé **sous 2 semaines**.

<https://jeunes.auvergnerhonealpes.fr/206-commande.htm>

Nous validerons votre pass après
l'inscription

DOSSIER D'INSCRIPTION

Seconde Générale et Technologique

Procédure : les dossiers d'inscription ont été construits de manière à limiter au maximum le nombre d'impression inutile, certains documents sont à imprimer obligatoirement et à rapporter au lycée Honoré d'Urfé, d'autres vous délivrent des informations et peuvent être simplement téléchargés. Nous vous invitons à prendre connaissance du dossier dans sa globalité et d'imprimer par la suite les documents dont vous aurez besoin.

Si toutefois vous n'avez pas la possibilité d'imprimer les documents nécessaires, le retrait des dossiers papier sera possible à partir du **jeudi 24 juin 2021**.

Documents à imprimer et à rapporter obligatoirement au lycée Honoré d'Urfé

- Fiche d'inscription en seconde**: il s'agit de la fiche sur laquelle l'élève fera le choix de ses langues vivantes et éventuellement d'une option facultative.
- ⚠** Si votre enfant est affecté dans une **section spécifique**, vous veillerez à bien cocher : **ABIBAC - ESABAC - Course d'Orientation** ou s'il souhaite choisir la section **EURO allemand** ou **EURO italien**.
- Fiche de renseignements**
- Fiche autorisation parentale**

Documents à imprimer et à rapporter uniquement pour les élèves demi-pensionnaires

- Fiche d'inscription au restaurant scolaire**. Un chèque de 48€ devra être joint à la demande afin d'alimenter la carte de self.

Documents à imprimer et à rapporter uniquement pour les élèves internes

- Dossier d'internat**

Pièces à joindre obligatoirement

1 photo d'identité pour les élèves externes et demi-pensionnaires - 3 photos pour les élèves internes

PLANNING DE LA RENTREE 2021-2022

Jeudi 2 septembre 2021	Accueil des élèves internes de 2ndes entre 8h30 et 10h00.
Jeudi 2 septembre 2021	Accueil de tous les élèves de 2ndes de 10h00 à 12h00 et de 14h à 17h.
Lundi 6 septembre 2021	Démarrage des emplois du temps provisoires.

Lycée Honoré D'Urfé
1 impasse le Châtelier
BP 90259
42012 ST ETIENNE Cedex 2

NOM et Prénom de l'élève :

Etablissement d'origine :

Classe 2021/22 :

Section :

européenne allemand
 binationale allemand ABIBAC *
 binationale italien ESABAC *
 sportive Course d'Orientation *

Inscription en SECONDE

Année scolaire 2021-2022

Langue vivante A :

Anglais Allemand (ABIBAC) Italien (ESABAC)

Langue vivante B :

Allemand Anglais (ABIBAC/ESABAC) Espagnol Italien Portugais

Choix des options facultatives :

⚠ - Section sportive COURSE d'ORIENTATION : Aucune option possible

- ABIBAC – ESABAC : Théâtre

Options facultatives 3h - 1 seule option possible : **

- | | |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Italien LV3 *** | <input type="checkbox"/> Musique et Pratique Collective |
| <input type="checkbox"/> Langue et Culture de l'Antiquité - Latin *** | <input type="checkbox"/> Cinéma audio-visuel |
| <input type="checkbox"/> Histoire des arts | <input type="checkbox"/> Théâtre |
| <input type="checkbox"/> Arts plastiques | |

N.B : l'inscription à une option facultative vaut engagement pour une année scolaire

Date, nom et signature du responsable légal ou de l'élève majeur :

Le ____ / ____ / 2021

* L'entrée dans les sections binationales et sportive est conditionnée par un recrutement sur dossier

** L'ouverture d'une spécialité ou d'une option est conditionnée à l'effectif (10 minimum)

*** pour choisir ces options en 1^{ère} Générale, il faudra les avoir suivies en seconde

FICHE DE RENSEIGNEMENTS 2021/2022

Cette fiche doit être complétée par les responsables légaux et remplie avec le plus grand soin et sous leur propre responsabilité. De la fiabilité des informations qu'elle contient dépendent des opérations de gestion très importantes : inscription aux examens, délivrance de diplômes, certificats de scolarité, attestations, vie scolaire...

Attention : toutes les rubriques doivent être remplies obligatoirement – Cette fiche est confidentielle et reste la seule propriété de l'établissement.

É L È V E

Nom Prénoms Sexe M / F

Né(e) le / / à : Département ou Pays + Ville

Nationalité :

Régime demandé : Interne Interne extérieur Demi-pensionnaire Externe

A N N E E S C O L A I R E P R E C E D E N T E

Etablissement et Ville/Département 2020-21 :

Public / Privé Classe 2020-21 :

Adresse : Ville :

Etiez-vous boursier en 2020-21 ? : Oui / Non

R E S P O N S A B L E S D E L ' E L E V E

Responsable 1 Responsable 2 Mère seule Père seul Autre (précisez) :

Nombre total d'enfants à charge :

Autorise à communiquer les coordonnées aux associations de parents d'élèves : Oui : Non

R E S P O N S A B L E L E G A L 1 O U T U T E U R

Nom Prénoms

Adresse personnelle : N° Rue

Code Postal Ville

 Personnel :  Portable :

Adresse mail : @

Situation emploi : Activité Chômage Retraite Autre

Profession :

R E S P O N S A B L E L E G A L 2 O U T U T E U R

Nom Prénoms

Adresse personnelle : N° Rue

Code Postal Ville

 Personnel :  Portable :

Adresse mail : @

Situation emploi : Activité Chômage Retraite Autre

Profession :

Adresse où réside l'élève : Chez les parents Chez le responsable légal 1 Chez le responsable légal 2

Autre, précisez :

Autre personne à contacter (Nom et Prénom) :

Lien de parenté :

 Personnel :

Nous certifions sur l'honneur la sincérité des informations communiquées.

A Saint-Etienne, le

Signature de l'élève

Signature des parents

Nom et Prénom :

Classe :

Je soussigné(e) :

Agissant en qualité de Père Mère Tuteur (1)

- Reconnais avoir pris connaissance du règlement intérieur et de la charte informatique, sur le site internet du lycée (<http://www.honoredurfe.eu>) et m'engage à les respecter.
- Autorise le chef d'établissement en cas d'accident ou d'urgence à faire pratiquer les premiers soins dans le service hospitalier le plus proche.
- Autorise le chef d'établissement à utiliser la photographie de mon fils, ma fille (1) dans le cadre de sa formation (réalisation du trombinoscope du lycée, vie lycéenne,...).
- Autorise le chef d'établissement à enregistrer et à diffuser sur la web radio du lycée la voix de mon fils, ma fille (1) dans le cadre des projets pédagogiques.

Fait à le2021

(1) Rayer la mention inutile

Signatures

Le père

La mère

L'élève

Document à remettre le jour de l'inscription

INSCRIPTION AU RESTAURANT SCOLAIRE(DEMI-PENSIONNAIRES)

REGLEMENT FINANCIER

Année scolaire 2021/2022

Règlement financier à retrouver sur le site du Lycée Honoré D'Urfé

ORGANISATION DE LA RENTREE 2021:

Les demi-pensionnaires prendront leurs repas au restaurant scolaire du Lycée Honoré d'Urfé. Dès la rentrée, un badge magnétique sera remis à chaque nouveau demi-pensionnaire pour lui permettre de prendre un repas.

(Pour les anciens demi-pensionnaires, seuls ceux qui n'ont plus leur badge ou si celui-ci est déterioré doivent fournir 6.70 €).

PAIEMENT DES REPAS

Le tarif des repas est de 4.20€ jusqu'au 31 décembre 2021. Une modification du tarif pourra intervenir au 1^{er} janvier 2022. Les repas doivent être prépayés par approvisionnement d'un compte ouvert au nom de l'élève. Lors de la première inscription comme usager du restaurant scolaire, il est demandé le paiement des 10 premiers repas (42.00 €), ainsi que du badge magnétique valable toute la scolarité (6.70 €), soit un versement de 48.70 €. En cas de réinscription un chèque de 42.00€ € doit obligatoirement être remis. Le compte doit être réapprovisionné avant épuisement. Sans compte approvisionné, un élève ne peut accéder au restaurant scolaire. Il est rappelé que chaque élève ayant un badge peut l'utiliser deux fois pour chaque repas ce qui lui permet de dépanner un camarade.

MODES DE PAIEMENT :

➤ par chèque libellé au nom de l'Agent Comptable du Lycée Honoré d'Urfé. Une fois le compte épuisé, le chèque destiné à la réapprovisionner doit être déposé au plus tard deux jours ouvrables avant le jour où l'élève prévoit de déjeuner au restaurant scolaire (un message inscrit sur l'écran de la badgeuse l'avertit de ses derniers passages autorisés au self).

➤ en espèces : uniquement à la caisse de l'Agent Comptable du lycée Honoré d'Urfé (Service Intendance) dans les mêmes délais que ceux indiqués pour le paiement par chèque.

➤ en ligne sur le site du lycée : <http://www.honoredurfe.eu>, en utilisant l'identifiant et le mot de passe remis par le service intendance. L'approvisionnement doit être effectué vingt- quatre heures avant le jour où l'élève prévoit de déjeuner au restaurant scolaire.

PERTE DE BADGE :

En cas de perte, il est nécessaire de le signaler à l'intendance afin de bloquer une utilisation frauduleuse de la carte. Un nouveau badge devra être racheté.

FONDS SOCIAL (ne concerne pas les élèves en BTS) :

Les fonds sociaux sont destinés à faire face à des situations particulièrement difficiles que peuvent rencontrer les lycéens ou leur famille pour assumer les frais de restauration scolaire. A ce titre, une aide exceptionnelle peut être attribuée après étude du dossier. Les familles qui souhaitent des informations complémentaires sont invitées à prendre contact avec le service social du lycée.

REMBOURSEMENTS :

En cas de départ du Lycée, un remboursement est effectué. Une demande écrite accompagnée d'un RIB devra parvenir au service Intendance.

AUCUN DEMI-PENSIONNAIRE NE SERA ADMIS AU RESTAURANT SANS SON BADGE (en cas d'oubli, il pourra se faire dépanner par un camarade).

.....

ACCUSE DE RECEPTION

A COMPLETER et à rendre accompagné d'un chèque de 48.70 € (ou 42.00 € pour ceux qui ont déjà un badge)

Je soussigné(e) M..... (e-mail :)
Responsable légal de l'élève.

NOM : Prénom : CLASSE :

Déclare que celui-ci sera demi-pensionnaire. J'ai reçu le règlement financier de l'établissement et m'engage à le respecter.

A St Etienne le

Signature des parents ou du tuteur

BULLETIN D'ADHESION A LA MAISON DES LYCEENS 2021-2022



JE SOUSSIGNE :

PARENT DE L'ELEVE :

ENTRANT EN CLASSE DE :

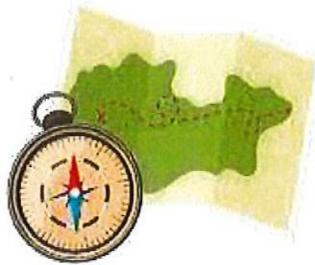
SOUHAITE QUE MON FILS/MA FILLE ADHERE A LA MAISON DES LYCEENS DU LYCEE HONORE D'URFE POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2021-2022 ; JE JOINS UN CHEQUE DE 8 EUROS A L'ORDRE DE LA MAISON DES LYCEENS (PAIEMENT EN ESPECES ACCEPTE)

CETTE ADHESION DONNE DROIT A :

- DECIDER DES ACTIVITES ET DES ACHATS DE LA MDL
- PAYER MOINS CHER ET ÊTRE PRIORITAIRE POUR LES ACTIVITES PAYANTES DE LA MDL (SORTIES LOISIRS OU CULTURE : LASER GAME, VISITES EXPOSITIONS, ETC...)
- AVOIR UN ACCES ILLIMITE AUX ACTIVITES GRATUITES DE LA MDL (SALLE DE MUSIQUE, JEUX DE SOCIETE, ATELIERS D'ECHECS OU DE THEATRE, ETC...)

DATE ET SIGNATURE :

LYCEE HONORE D'URFE
1,IMPASSE LE CHATELIER
BP 90259
42014 ST ETIENNE CEDEX 2



PARTICIPATION AUX FRAIS DE TRANSPORT OPTION COURSE D'ORIENTATION

La course d'orientation nécessite des déplacements sur les sites de pratique et engendre par conséquent des frais de transport exceptionnels. Une participation de 125 euros est demandée aux familles(acte du Conseil d'administration du 30 mai 2016) .

.....
A compléter et à rendre accompagné d'un chèque de 125 € libellé au nom de l'Agent Comptable du Lycée Honoré d'Urfé.

Je soussigné(e) M....., responsable légal de l'élève,

NOM :

PRENOM :

Niveau :

Participe aux frais de transport concernant les déplacements pour la pratique de la course d'orientation.

Signature

Aux arts lycéens !!



Les enseignements optionnels artistiques du lycée Honoré d'Urfé communiquent !

Le **lycée Honoré d'Urfé** que vous allez intégrer en septembre vous offre un large choix d'enseignements optionnels qui représentent **3h hebdomadaires** dans votre emploi du temps.

Ces options vous permettront d'approfondir et d'élargir votre **culture générale** et de donner une **"couleur" singulière à votre profil** en vue de votre **orientation post-bac**. Surtout, elles pourront vous offrir un moment de "respiration" pendant lequel il vous sera loisible de vous **émouvoir**, de vous **exprimer**, de **découvrir**, d'apprendre autrement...

Le lycée propose :

Arts Plastiques

Cinéma-audiovisuel

Histoire des Arts

Musique

Théâtre

Pour en savoir plus, les équipes ont réalisé des capsules vidéo consultables sur le site du lycée à l'adresse suivante : <https://www.honoredurfe.eu/index.php/premiere-et-terminale/enseignements-optionnels>

N'hésitez plus ! Inscrivez-vous !



Arts plastiques

- **Pratiquer les arts plastiques** sous toutes leurs formes : dessin, peinture, volume, installations et projets architecturaux, photographie et outils numériques.
- Apprendre à **observer**, à **analyser** et à **présenter** les œuvres et les pratiques artistiques.
- Découvrir les **œuvres en grandeur nature** par des sorties, un voyage, des visites et des rencontres d'artistes
- Participer à des projets d'exposition ou **d'ateliers de création**.
- Préparer son **orientation dans l'enseignement supérieur** et, éventuellement, son choix de spécialité en classe de première.

Contact et informations : myriam.moreton@ac-lyon.fr ; <https://www.instagram.com/artsplastiqueslyceeh.durfe/>

Cinéma-audiovisuel

- Avoir envie **d'apprendre à faire un film** : écriture, tournage, montage.
- Aimer le **travail en atelier** et en groupe.
- Vouloir **enrichir sa culture** et apprendre à se repérer dans les grands courants de l'histoire du cinéma.
- Apprendre à repérer quel angle de prise de vue, quelle échelle de plan, quel mouvement de caméra composent les images vivantes du cinéma.
- Se familiariser avec la **méthode de l'analyse filmique**.
- Participer à **des tournages avec des professionnels**.
- Découvrir des **lieux culturels** comme Le Méliès, la Cinémathèque, le Gran Lux, l'Institut Lumière à Lyon etc.
- **Participer à des festivals** : Les Rencontres des cinémas d'Europe à Aubenas, le festival du court-métrage à Clermont-Ferrand etc.

Contact et informations : carine.bebin@ac-lyon.fr

Histoire des arts

- Être **curieux et ouvert**.
- Aimer visiter **musées, villes, galeries d'art**, etc. Ces séances de travail sont au cœur de notre pratique pédagogique.
- Avoir envie de faire **des rencontres** avec des **professionnels** du monde des arts et de la culture (scénographes, architectes, artistes, conservateurs, etc.).
- Vouloir découvrir des **parcours professionnels** originaux et travailler son **orientation**.
- Aimer travailler sur des **supports variés** (table ronde webradio, billet de blog, panneaux, exposés, mini-dossiers, etc.).
- Vouloir s'investir dans un **PROJET PARTENARIAL COLLECTIF** (avec un musée, un artiste...) donnant lieu à une restitution (médiation publique, organisation d'une exposition, etc...).

Contact et informations : laurent.pireyre@ac-lyon.fr ; blog : <https://lewebpedagogique.com/saintetiennehida/>

Musique

- Réaliser des **projets musicaux ambitieux**, s'investir avec **passion** dans un travail de groupe.
- Enrichir sa **culture générale** en développant sa **sensibilité**.
- Apprendre à maîtriser sa **voix** et ses **émotions**, améliorer sa **posture** face à un public.
- Rencontrer et travailler avec des **professionnels**, découvrir des **métiers** liés à l'univers du spectacle.
- Apporter une **valeur ajoutée** à sa poursuite d'études.

Contact et informations : christelle.bossu@ac-lyon.fr ; blog de la section : <http://www.leszurfaces.fr/>

Théâtre

- Se **cultiver** et voir des spectacles.
- **S'exprimer** avec son corps et sa voix.
- Découvrir des **techniques de jeu** avec des comédiens professionnels.
- Se **mettre en jeu** et jouer.
- Vivre une formidable **aventure humaine** en montant **un spectacle** vivant.

Contact et informations : valerie.souchon@ac-lyon.fr ; blog: <https://optiontheatrellyceehonoredurfe.jimdofree.com/>